

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Échos Covid

Par PMM

PAYS-BAS : UN CONFINEMENT DE CINQ SEMAINES

Un confinement de cinq semaines va entrer en vigueur cette semaine aux Pays-Bas pour tenter de limiter l'expansion du coronavirus. Il s'agit des mesures les plus sévères adoptées dans ce pays depuis le début de la pandémie, a annoncé lundi le Premier ministre, Mark Rutte. Une déclaration qui a déclenché cris et sifflets des manifestants réunis devant le siège du gouvernement d'où s'exprimait Mark Rutte.

VACCIN : LA MAISON BLANCHE REFUSE QUE SON PERSONNEL



Photo: AFP/L'Union

SOIT PARI LES PREMIERS

Le président américain Donald Trump a annulé le plan de vaccination des fonctionnaires de la Maison Blanche contre le coronavirus dans les prochains jours. Les fonctionnaires avaient déclaré précédemment que les hauts responsables de l'administration Trump seraient parmi les premiers à recevoir le vaccin Pfizer/BioNTech. Mais M. Trump a dit qu'il avait demandé un "ajustement" des plans. Les États-Unis ont approuvé le vaccin pour une utilisation d'urgence et ont commencé à le déployer depuis lundi.

AFRIQUE DU SUD : FERMETURE DES PLAGES

L'Afrique du Sud connaît actuellement une deuxième vague de coronavirus avec plus de 8 000 nouveaux cas par jour. Depuis dix jours, le nombre de nouvelles contaminations est en forte hausse, notamment dans les trois provinces côtières : le Cap-Occidental, le Cap-Oriental et le Kwazulu-Natal, trois destinations prisées des vacanciers. Impossible de contrôler l'épidémie avec des milliers de gens sur la plage, a estimé le gouverneur, qui a informé Pretoria de sa décision et souhaité une fermeture immédiate de ces lieux de détente.

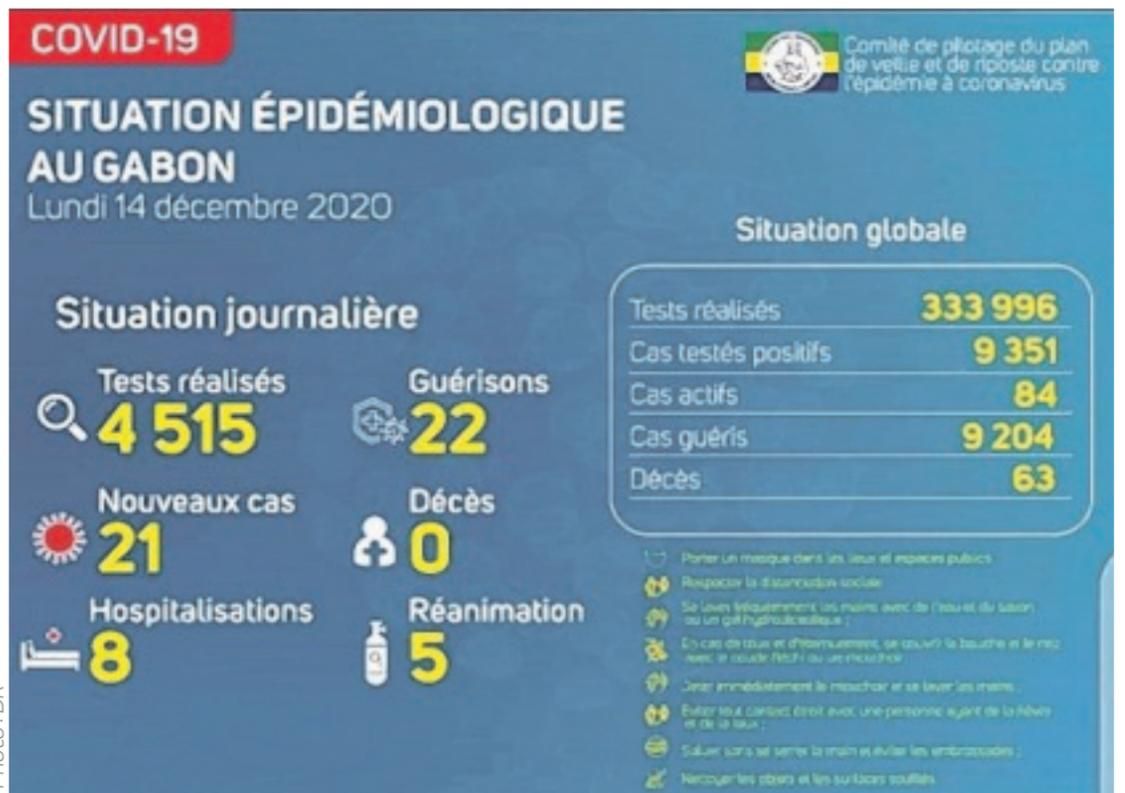
Gabon : vingt et un nouveaux cas dans l'Estuaire et le Haut-Ogooué

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LES provinces de l'Estuaire et du Haut-Ogooué ont signalé le 14 décembre 2020 de nouvelles contaminations au Covid-19. Ces régions comptent, respectivement, 20 et 1 cas testés positifs. On comprend donc qu'au cours de ces derniers jours, 21 nouveaux cas confirmés ont été enregistrés dans notre pays. Ce qui porte le nombre total de contaminations sur l'ensemble du territoire national à 9 351, soit un taux de prévalence de 2,8 %. Et de façon globale, le nombre de cas d'infection se rapproche peu à peu de la barre des 10 mille.

Même si ce chiffre paraît important, on peut cependant se réjouir des cas de guérisons qui évoluent progressivement, ramenant le nombre de cas actifs à 84 sur l'ensemble du territoire national. On dénombre, en effet, à Libreville et dans l'arrière-pays 9 204 guéris (98,4 %) dont les 22 nouveaux cas enregistrés au cours des 72 dernières heures. Si l'épidémie a cessé de progresser de façon exponentielle depuis des mois, il reste qu'elle est toujours présente dans notre pays. Chaque province du Gabon est au moins touchée par le virus parti de Libreville pour migrer vers l'arrière-pays. Plus aucune partie du Gabon n'est à ce jour épargnée par ce phénomène. De fait, les populations de l'arrière-pays, notamment celles du Haut-Ogooué, de l'Ogooué-Maritime, du Moyen-Ogooué (provinces fortement impactées par le virus, après l'Estuaire) sont invitées à appliquer les gestes barrières pour se prémunir de ce virus, toujours actif.

Par ailleurs, en ce qui concerne la prise en charge des patients infectés par le coronavirus, les dernières informations sanitaires révélées par le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre le Covid-19 indiquent que 8 personnes séjournent dans des hôpitaux, cinq autres étant admises en réani-



Situation épidémiologique nationale du 14 décembre 2020.

mation.

S'agissant du nombre de décès,

il reste stable. On comptabilise, à ce jour, 63 décès au Gabon,

depuis le début de la maladie en mars dernier.

Le ministère de la Santé et la CPG font le point sur l'engagement du patronat

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

REUNI en séance de travail préparatoire de ses activités de fin d'année, le bureau exécutif de la Confédération patronale gabonaise (CPG) a échangé dernièrement avec le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong. Les deux parties ont fait le bilan de l'appui des adhérents de la CPG à la riposte gouvernementale contre la pandémie de Covid-19.

En effet, depuis le début de la riposte gouvernementale contre l'épidémie apparue en mars 2020, la CPG a mobilisé ses membres pour répondre favorablement à l'appel à la solidarité nationale lancé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. C'est ainsi que de nombreuses entreprises et syndicats membres de la pre-



Photo: DR

Le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, et le patron de la CPG, Alain Bâ Oumar.

mière organisation patronale gabonaise ont apporté leurs contributions multiformes au gouvernement dans cette riposte nationale. Et le protocole d'accord signé le 23 juin dernier entre les deux parties a facilité à la CPG un dépistage de masse, avec l'implication effective des employés du secteur privé. Dernière contribution venue confirmer l'engagement de la CPG aux côtés du gouvernement pour faire face à la crise

du Covid-19, le don de 42 lots d'équipements de protection individuelle (ÉPI) de la Fondation de la CPG, d'une valeur de près de 100 millions de francs réceptionnés par le ministre de la Santé, le 3 novembre 2020. Ce fut l'occasion pour ce dernier de rencontrer les membres du nouveau bureau exécutif qui vont accompagner le président Alain Bâ Oumar tout au long de son second mandat à la tête de la CPG.